



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 0002/ASM/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 DU ...1.4.FEV.2025
POUR LA PRE-QUALIFICATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DE LA
MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON
DE LA CULTURE DE GUIDER

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINAC
EXERCICE : 2025

Dans le but de constituer une liste restreinte des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et/ou des groupements de BET pour le choix de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Maison de la Culture de Guider, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la réalisation des opérations sus-indiquées en un lot unique est lancé.

I- OBJET DE LA SOLLICITATION

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des BET et/ou des groupements de BET devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour le choix de la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Maison de la Culture de Guider.

II- DESCRIPTION DE LA PRESTATION

- Globalement, la prestation attendue du BET comprend :

Le suivi des travaux de construction de la Maison de la Culture de Guider

De manière spécifique, les missions qui seront confiées au prestataire sont les suivantes :

Mission 1. DET : Direction de l'Exécution du Contrat des Travaux ;

Mission 2. OPC: Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier ;

Mission 3. AOR: Assistance aux Opérations de Réception.

III- CRITERES DE QUALIFICATION

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques (BET) ou un groupement de BET installé au Cameroun ;

2. Justifier des capacités administratives, techniques et financières à mener à bien ce projet, et notamment :

- ✓ Présenter un Dossier Administratif conforme ;
- ✓ Avoir une organisation et une bonne expérience dans des projets similaires ;
- ✓ Disposer des ressources logistiques, matérielles et humaines en adéquation avec la prestation à exécuter.

IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes.

IV-1 : Volume 1 (Pièces administratives)

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datés de moins de trois (03) mois à compter de la date limite de remise des dossiers de candidature ou postérieurs à la date du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt) : La procuration justifiant du pouvoir du signataire à engager le candidat ;

1. L'accord de groupement, le cas échéant ;
2. La copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service des impôts émetteur ;
3. La déclaration de soumission signée, datée et timbrée pour les soumissionnaires) ;



4. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Grande Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
5. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances du Cameroun ;
6. Une attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP
7. le registre du commerce certifié ;
8. Une attestation signée du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations datant de moins de trois mois ;
9. L'original de l'attestation de non redevance fiscale délivré par le service des impôts compétent ;
10. L'Original de l'extrait du registre de commerce délivré par le Greffe du Tribunal de Première Instance compétent ;
11. Une Attestation de conformité fiscale datant de moins de trois mois ;
12. Attestation d'immatriculation;

IV- 2 : Volume 2 (Dossier technique)

Le « Volume 2 » comportera :

IV-2-1 : Organigramme complet du candidat

IV-2-1-1 : Références du candidat

Le candidat présentera ses références tout en précisant :

Le nombre d'années d'expérience en maîtrise d'œuvre (études, contrôle et suivi) des travaux de bâtiment et travaux publics ;

Le nombre et l'importance des références en ce qui concerne la prestation de contrôle technique et de suivi des constructions civiles, socio- éducatives ou d'équipements collectifs des (05) dernières années ;

Avoir un chiffre d'affaire moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à quinze millions (15 000 000 F CFA) dans le cadre de la surveillance et de contrôle des travaux des BTP

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant la 1ère et la dernière page signés, ainsi que les pages du Détail Quantitatif Estimatif;

- Ces documents devront être clairs et lisibles. Seules les références provenant des structures étatiques (administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets ou collectivités territoriales décentralisées) seront acceptées.

IV-2-1-2 : Ressources humaines

Lesdites ressources sont constituées des experts et du personnel d'appui que le candidat compte impliquer dans la mission ainsi que son personnel de siège qualifié.

IV-2-1-2-1 : Liste des experts

Le candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement accompagnée :

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme ;
- de l'attestation de présentation des originaux des diplômes requis ;

A cet effet, le candidat devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel d'encadrement composé de :

- Un Ingénieur du génie Civil, Chef de Mission
 - ✓ L'expert proposé doit être Ingénieur inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil et ayant au moins cinq (10) ans d'expérience avéré, dont cinq (05) ans dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiment.

L'expert doit avoir exercé avec succès les fonctions de Chef de Mission dans au moins un projet similaire ou de même envergure.

En outre, l'expert doit parler et rédiger couramment le Français ou l'Anglais.

- ✓ Un Ingénieur électrotechnicien chargé des lots technologiques (courant fort, courant faible)

L'expert proposé doit être un ingénieur diplômé de formation génie électrique (Bac+5 ans au moins) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience ou un ingénieur diplômé de formation génie électrique (Bac+3 ans au moins) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle dans les travaux des BTP.

Il doit parler et rédiger couramment le Français ou l'Anglais.

- ✓ Un technicien de suivi de Génie Civil

Le technicien proposé doit être de formation de niveau Technicien Supérieur de Génie Civil ou BTS (Bac+2 ans au moins) avec cinq (05) ans d'expérience ou avoir un baccalauréat F4 et justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiment.

- ✓ Un technicien de suivi de Génie Electrique

Le technicien proposé doit être spécialisé dans les lots technologiques, de formation de niveau Technicien Supérieur (électricité, réseaux) ou BTS (Bac+2 ans au moins) avec cinq (05) ans d'expérience ou avoir un baccalauréat F3 et justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des travaux, des études et/ou du contrôle des travaux de construction de bâtiment

IV-2-1-2-2 Liste du personnel d'appui

La liste du personnel d'appui se composera d'au moins :

- Une (01) secrétaire ;
- Un (01) chauffeur.

IV-2-1-2-3 Liste du personnel fixe qualifié

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié et employé sans interruption depuis six (06) mois minimum au siège de l'entreprise.

Ledit personnel ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises (copies de contrats de travail, diplômes et CV) sont produites.

IV-2-2 : Ressources matérielles

Le candidat établira les listes de matériels é au siège susceptibles d'être mobilisés dans le cadre de la mission et ressortissant des domaines informatiques, de reprographie, de mobilier de bureau.

IV-2-3 : Ressources logistiques

Le candidat produira ou justifiera selon le cas :

Le plan de localisation du siège, sa description détaillée ainsi que le certificat de propriété ou le contrat de bail ;

IV-2-4 : Autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du candidat, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'authenticité des informations relatives aux pièces administratives, références et ressources présentées.

V - CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les Dossiers de candidature reçus seront examinés et évalués suivant les critères ci-après par un comité ad hoc désigné par le Maître d'Ouvrage :

V-1 : Critères éliminatoires

- Pièce falsifiée ou fausse déclaration.
- Note évaluation technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent

V-2 : Critères essentiels (Total 100 points)

- Organigramme complet du candidat : 10 points,
- Références du candidat :20 points,

- Ressources humaines :50 points :
- -Ressources matérielles :10 points,
- -Ressources logistiques :05 points,
- -Présentation de l'offre :05 points.

Seuls les candidats, dont les dossiers sont pour l'essentiel conformes aux prescriptions du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt et qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés.

VI- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel, doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés), dix (10) jours après la signature du présent avis au Ministère des Arts et de la Culture à Yaoundé, au plus tard.

le **27. FEV 2025** à 12 heures précises, avec la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
AM/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 DU 14. FEV 2025
POUR LA PRE-QUALIFICATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, DE LA MAITRISE
D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE
GUIDER

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

VIII- PUBLICATION DES RESULTATS :

Le communiqué désignant les BET et/ou les groupements de BET pré-qualifiés à l'issue du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sera publié par voie d'affichage et/ou d'insertion dans le Journal des Marchés Publics.

Lesdits BET et/ou groupements de BET seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la Maison de la Culture de Guider.

IX- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

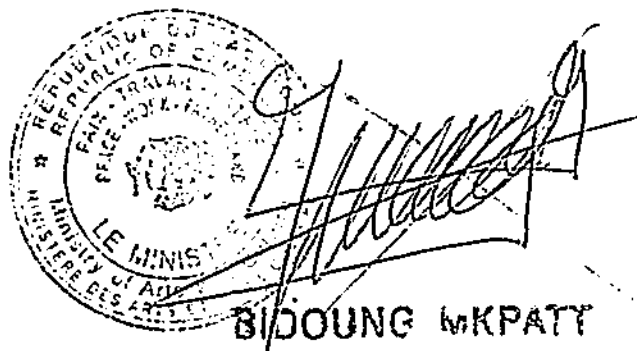
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés) du Ministère des Arts et de la Culture.

Yaoundé, le **14 FEV 2025**

Le Ministre des Arts et de la Culture

Ampliations :

- ARMP (pour publication dans le Journal des Marchés Publics)
- CIPM/MINAC
- DAG/SDBMM/SM/MINAC
- Affichage/Archives


BIDOUNG MKPATT

5. The original of the certificate of non-bankruptcy issued by the Registrar of the Court of First Instance;
6. Commercial register;
7. The original extract from the commercial register issued by the Registrar of the competent Court of First Instance;
8. The original of the certificate of submission to the National Social Insurance Fund (CNPS);
9. The original of the certificate of non-exclusion from public contracts issued by ARMP.
10. The certificate of registration
11. Attestation d'immatriculation;
12. Une Attestation de conformité fiscale datant de moins de trois mois

IV- 2: Volume 2 (Technical Files)

Volume 2 will comprise:

IV-2-1 The candidate's complete organisational chart

IV-2-1-1: Candidate's references

The candidate will present his references while specifying:

The number of years of experience in project management (studies, control and monitoring) of building and public works;

The number and importance of references concerning the provision of technical control and monitoring of civil, socio-educational or public facilities construction over the last five (5) years;

Have an average turnover over the last three years of at least fifteen million (15,000,000 F CFA) in the field of supervision and control of public works.

To be validated, each reference in similar services must be justified by the following elements: A copy of the extract of the contract including the first and last page signed, as well as the pages of the detailed estimate (These documents must be clear and legible. Only references from state structures (public administrations, public establishments, public and semi-public sector companies, projects or decentralised territorial authorities) will be accepted

IV-2-1-2: Human Resources

Human resources are made up of experts and the support staff that the candidate intends to involve in the mission, as well as his/her qualified office personnel..

IV-2-1-3: List of specialists

The candidate shall submit a list of the management staff together with:

- a curriculum vitae signed by each staff;
- a certified copy of their certificates;
- an attestation of presentation of originals of the required certificates;

To this end, the candidate will have to justify his or her ability to employ a management staff composed of:

- ✓ A civil engineer, head of mission

The proposed expert must be an Architect with at least ten (10) years of experience in the field or a Civil Engineer registered with the National Order with at least five (05) years of experience in the field of works, studies and/or control in the construction industry and with at least three construction projects worth. In addition, the expert must be fluent in French or English.,

- ✓ A Engineer electrotechnician with at least three (03) years of experience in the field of works, studies and/or control in the construction industry and with at least three (3) construction projects.. He must be fluent in French or English. A copy of the diploma and a statement proving that the expert has such experience, citing the projects carried out which enable him to meet these criteria

- ✓ A Structural Engineer or Civil Engineer with at least five (05) years of experience in the field of works, studies and/or control in the construction industry and with at least five (5) years and with at least three construction projects worth.

- ✓ **An Electrical Engineer or Electricity Engineer** with at least five (05) years of experience in the field of Electrical works and having at least 05 and with at least five years in construction projects worth.

IV-2-1-4 : List of Support Staff

The list of support staff will consist of at least:

One (01) Secretary;

One (01) Driver.

IV-2-1-5 List of support qualified and fix

The candidate shall submit a list of a qualified staff and other persons who have been employed without interruption since six (6) months minimum in the candidate's post of duty.

The said staff shall only be considered for evaluation if he/she submits the required supporting documents (work contracts, certificates and CV).

IV-2-2: Material Resources

The candidate shall draw up the lists of material at the headquarters likely to be mobilised for the mission in the fields of computer, reprography, and office furniture.

IV-2-3: Logistic Resources

The candidate shall justify the following as need be:

- The localisation plan of the headquarter, its detailed description and the certificate of ownership or lease agreement;

IV-2-5: Approval for Declaration verification

This authorisation, duly signed by the candidate, shall enable the project manager to verify every necessary document to ensure the authenticity of the information related to administrative documents, references, and resources presented.

V - EVALUATION CRITERIA OF APPLICATION FILES

Submitted application files shall be examined and evaluated by an ad hoc committee set up by the contracting authority according to the following criteria:

V-1: Eliminary Criteria

-False declaration or falsified documents.

-Technical evaluation mark less than seventy on one hundred (70/100).

V-2: Essential criteria

The candidate's complete organisational chart: 10 marks,

Candidate's references20 marks,

Human Resources.....50 marks:

-Material Resources10 marks,

-Logistic Resources05 marks,

-Presentation of the tender:05 marks.

Only candidates whose files largely conform with the prescriptions of this Call for Expression of Interest and those that must have scored a technical total mark of at least seventy (70) on a hundred at the end of the evaluation shall be pre-selected.

VI - SUBMISSION OF FILES

Tender files drafted in five (5) copies, of which one (1) original and four (4) photocopies, in a sealed envelope shall be submitted to the Directorate of General Affairs (Sub Directorate of the Budget, Material and Maintenance, Public Contracts Service), 10 (10) days after the signing of this notice in the Ministry of Arts and Culture in Yaounde, no later than 27 FEB 2025 at 12 noon, bearing the caption:

200003
N°000 /ASMI/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2025 OF ...14.FEV...2025.

FOR THE PRE-SELECTION OF TECHNICAL ENGINEERING FIRM (TEF) AND/OR THE GROUPING OF THESE FIRMS FOR THE EVALUATION OF THE REMAINING WORKS FOR THE CONSTRUCTION OF THE CULTURE HOUSE IN GUIDER.

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"

VIII - PUBLICATION OF RESULTS:

The communique carrying the pre-selected Technical Engineering Firms (TEF) and/or the grouping the TEFs at the end of this call for Expression of interest shall be publicly posted and/or inserted in the Public Contracts Journal.

The said TEF and/or groupings of TEFs shall be consulted within the framework of the Restricted National Invitation to Tender for the evaluation of the remaining for the construction of the Culture House in Guider

IX - ADDITIONAL INFORMATION

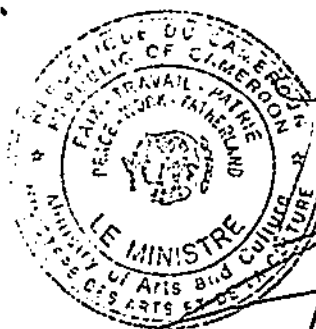
Further information may be obtained at the Directorate of General Affairs, (Sub Directorate of Budget, Material and Maintenance, Public Contracts Service) of the Ministry of Arts and Culture.

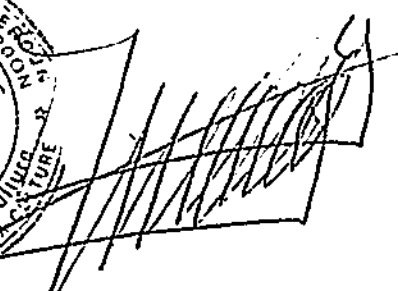
Date 14 FEB 2025,

The Minister of Arts and Culture

Ampliations :

- ARMP (pour publication dans le Journal des Marchés Publics)
- CIPM/MINAC
- DAG/SDBMM/SM/MINAC
- Affichage/Archives




BIDOUNG MKPATT